Coronavirus (COVID-19) : point d'information au 31 mars 2020

Le 27 mars dernier, le premier Ministre Edouard Philippe a annoncé le prolongement du confinement pour une période de deux semaines : il se poursuivra, au minimum, jusqu'au 15 avril. Les règles restent inchangées : aucun déplacement n'est autorisé sauf ceux cités dans le décret du 23 mars, en application de l'état d'urgence sanitaire, et à condition d'être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire.

Nous vous conseillons de vous rendre sur le site dédié du gouvernement régulièrement mis à jour qui regroupe les informations essentielles à connaître sur le virus (symptômes, mode transmission, dépistages…) et les réflexes à adopter pour se prémunir de la maladie et protéger ses proches tels que les gestes barrières et les règles de distanciation sociale de plus d'un mètre à respecter.

Des mesures ont été prises par le gouvernement suite à la fermeture des lieux publics non indispensables à la vie du pays, des établissements scolaires et au confinement mis en place à partir du 17 mars. Une section questions/réponses concernant le travail, la vie quotidienne, la santé, la scolarité… est également disponible sur le site du gouvernement.

Le site dédié : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Le numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.

Pour rester connecté à la Fédération, vous pouvez :

- consulter nos actualités dédiées régulièrement mises à jour : https://www.federationdesdiabetiques.org/federation/actualites

Pour nous joindre : 01 40 09 24 25
et en particulier :

- le service social et juridique, permanence téléphonique le mardi de 8h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 18h et par mail : service.social@federationdesdiabetiques.org
- le service donateurs et abonnés, permanence téléphonique du lundi au jeudi de 14h à 17h et par mail : dons@federationdesdiabetiques.org, adhesion@federationdesdiabetiques.org, abonnements@federationdesdiabetiques.org

Nous restons à votre écoute via nos diverses permanences et formulaires de contact. Vous pouvez continuer à nous suivre sur nos réseaux sociaux et sur nos sites internet et notamment le site La pompe à insuline, parlons-en ! et le site du Diabète LAB.